

[Text]

Newfoundland and Quebec under this existing program and you are cancelling the other program, if you are satisfied with only three or four out of the eight that are left and you call that a consensus. Clearly, as Mr. Vanclief has said, the farmers were not there. They were not going to gain, and the provinces were going to get a reduction in their costs. But still it is going to create considerable hardship for provinces like Prince Edward Island and British Columbia and New Brunswick.

I understand there is a proposal that the government make a straight payment of \$5 million to each province as compensation for the lack of consent and for no five-year notice. You mentioned earlier, Mr. Minister, that you were going to use some consultation process. I wonder if you are willing to agree to that proposal of the \$5 million to each province as a compensation for no five-year notice and whether it would be paid over a period of time. Obviously it would provide considerable compensation to those really small provinces and it would be proportionately less beneficial to the large provinces. But in view of the fact that this is proposed to trigger in this year and will provide a real hardship for those smaller provinces, I wonder if the government is willing to provide some compensation because of the additional cost the smaller provinces are going to incur this year.

• 1645

Mr. Mazankowski: Under Mr. Foster's proposal that would be very inequitable, as it applied to British Columbia, if you were going to kick in \$5 million to each province in settlement of this. Currently the existing sharing of the Province of P.E.I. is about \$250,000, New Brunswick's sharing is about \$300,000, and British Columbia's is \$1.5 million. So you are asking the federal government to kick in \$5 million each.

We have been involved in discussions with them and we will continue to work towards easing and facilitating the impact that the new formula will have. We are prepared to accommodate them. We cannot, however, engage in any deviation from the principle. I am still prepared to look at other options in the course of discussion that will take place. We have never walked away from the table. We think this legislation is so important that we cannot afford to. We need to get it in for this new crop year.

I can assure the hon. member that we will sit down to try to work out an arrangement that hopefully can be

[Translation]

deux provinces, telles que Terre-neuve et le Québec, participent au programme actuel et que vous supprimez l'autre programme. Mais vous appelez consensus le fait d'obtenir l'accord de trois ou quatre des huit autres provinces. Il est bien évident, ainsi que l'a rappelé M. Vanclief, que les agriculteurs n'étaient pas représentés. Or ces agriculteurs n'avaient rien à gagner, alors que les provinces, elles, allaient pouvoir obtenir une baisse de leurs propres coûts. Mais tout cela va tout de même créer des difficultés considérables pour des provinces telles que l'Île-du-Prince-Édouard, la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick.

Certains proposent que le gouvernement verse à chaque province une somme de cinq millions de dollars pour les indemniser du fait qu'on ne leur a pas demandé leur avis et qu'on ne leur a pas donné un préavis de cinq ans. Vous avez dit plutôt, monsieur le ministre, que vous aviez engagé des consultations avec les intéressés. Êtes-vous prêt à accepter le principe de ce versement de cinq millions de dollars à chaque province pour les indemniser du manque de préavis de cinq ans et pourriez-vous nous dire si cette somme serait versée d'un seul coup ou échelonnée. Il est clair qu'une telle somme représente une indemnité considérable pour les petites provinces mais que pour les grandes provinces la somme paraît moins substantielle. Mais, puisque les mesures envisagées doivent entrer en vigueur cette année, et créer pour les petites provinces des difficultés considérables, le gouvernement accepterait-il d'indemniser les petites provinces des coûts supplémentaires qu'elles vont devoir supporter cette année.

M. Mazankowski: Aux termes du projet avancé par M. Foster, cela donnerait des résultats tout à fait inéquitables, du moins en ce qui concerne la Colombie-Britannique. Ce projet vise effectivement à offrir à chaque province la somme de 5 millions de dollars à titre de règlement. Or, à l'heure actuelle, la part de l'Île-du-Prince-Édouard est d'environ 250,000 dollars, celle du Nouveau-Brunswick d'environ 300,000 dollars et celle qui revient à la Colombie-Britannique d'environ 1,5 million de dollars. Ce serait demander au gouvernement fédéral de donner à chacune de ces provinces 5 millions de dollars.

Nous avons engagé des pourparlers et nous allons poursuivre nos efforts en vue d'aplanir les difficultés auxquelles pourraient donner lieu la mise en oeuvre de la formule envisagée. Nous sommes tout à fait disposés à tenir compte des intérêts de chacun mais nous ne pouvons pas, cependant, transiger sur le principe. Je reste prêt à examiner, dans le cadre de nos pourparlers, les diverses solutions de rechange possibles. Nous n'avons jamais rompu les négociations, et je pense que ce texte de loi est d'une importance telle que nous ne pouvons pas nous permettre de le faire. Nous devons assurer sa mise en oeuvre avant la prochaine campagne agricole.

Je tiens à dire à mon honorable collègue que nous allons nous réunir afin de parvenir à un accord qui